



Est-ce un avenant ou pas ?

Par **choupinette63**, le **12/08/2009** à **08:07**

Bonjour,
mon chef m'a modifié mes horaires en me faisant faire du temps plein à la place de mes 10h par semaine mais je n'ai pas signé de papier stipulant ce modifications, alors je me demandais si le fait de signer en fin des semaines les horaires comme tous les employés (sur la même feuille) était un avenant? il y a la signature du responsable et du chef de magasin du secteur. Du coup mes heures en plus sont comptées à taux normal si ce n'est 3h30 majorées à 25%. est-ce normal?
merci